

BIÉLORUSSIE

Amnesty International réclame un procès équitable pour un possible prisonnier d'opinion

Index AI : EUR 49/024/2004

ÉFAI

**Embargo : mercredi 22 décembre 2004
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mikhaïl Marinitch, dirigeant d'opposition, pourrait être devenu une cible uniquement en raison de son opposition politique au gouvernement. Les autorités biélorusses doivent veiller à ce qu'il soit jugé conformément aux normes internationales, a déclaré ce mercredi 22 décembre Amnesty International.

Mikhaïl Marinitch doit comparaître le 23 décembre devant le tribunal de district de Minsk ; il est accusé de possession illégale d'armes à feu et vol d'ordinateurs dans l'exercice de ses fonctions. S'il est déclaré coupable, il pourrait être condamné à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à quinze ans.

« Mikhaïl Marinitch a droit à un procès équitable. Le juge doit être libre de rendre une décision en toute impartialité, en se basant sur des faits, sans pressions externes », a déclaré Heather McGill, chercheuse pour la Biélorussie auprès d'Amnesty International.

Les nombreux chefs d'accusation et procédures entachées d'irrégularités, ainsi que les prolongations répétées de sa détention laissent supposer que des motifs politiques sont à l'origine des poursuites engagées contre Mikhaïl Marinitch, pour le punir de ses activités pacifiques d'opposition. Selon les organisations biélorusses de défense des droits humains, les motifs d'inculpation ont été inventés de toutes pièces. Amnesty International n'a pas assez d'informations pour se prononcer sur les charges pesant contre Mikhaïl Marinitch, mais si cela s'avérait exact et si une peine d'emprisonnement était prononcée, Amnesty International considérerait Mikhaïl Marinitch comme un prisonnier d'opinion et lancerait un appel en faveur de sa remise en liberté immédiate et sans condition.

« C'est un nouvel exemple du prix élevé payé en Biélorussie par tous ceux qui s'opposent au régime », a déclaré Heather McGill.

Amnesty International craint que Mikhaïl Marinitch ne bénéficie pas d'un procès équitable et que son avocate, Vera Stremkovskaïa, ne rencontre des obstacles pour assurer sa défense.

Vera Stremkovskaïa a été convoquée par le Barreau de la ville de Minsk ; elle doit répondre de l'accusation qui a été portée contre elle d'avoir fait passer en fraude de la correspondance pour son client. Elle pourrait se voir soumise à une procédure disciplinaire. L'organisation a exprimé son inquiétude concernant l'indépendance de la justice biélorusse à de nombreuses reprises.

Complément d'information

Mikhaïl Marinitch, ancien ministre des relations économiques extérieures, ancien ambassadeur en Lettonie, Estonie et Finlande et candidat à l'élection présidentielle en 2001, se trouve en détention provisoire depuis le 26 avril 2004. Il avait d'abord été interpellé le 24 avril pour une infraction au Code de la route, puis libéré après confiscation de ses biens et de son argent. Il avait ensuite été convoqué au bureau de la commission d'enquête du KGB, où on lui avait dit que ses billets étaient des contrefaçons. Les officiers du KGB l'avaient alors emmené à sa datcha, qu'ils avaient fouillée ; ils y avaient découvert un pistolet, sans permis de port d'arme. Mikhaïl Marinitch a toujours nié que ce pistolet soit à lui. L'arme aurait été dans un sac en plastique et ne portait aucune empreinte. Des traces d'effraction dans la villa étaient visibles mais aucune enquête n'a été ouverte à ce sujet.

Le 30 août 2004, Mikhaïl Marinitch a été inculpé du vol d'ordinateurs de l'organisation *Delovaya Initsiyativa* dont il est président. Des membres de *Delovaya Initsiyativa* auraient informé son avocate qu'ils s'étaient mis d'accord pour qu'il entrepose les ordinateurs temporairement dans son garage.

Mikhaïl Marinitch souffrirait d'un problème cardiaque qui irait en s'empirant du fait de ses conditions de détention ; il est actuellement dans une cellule avec trois autres détenus, tous gros fumeurs. L'avocate de Mikhaïl Marinitch a interjeté plusieurs fois appel, mais ses demandes ont toutes été rejetées. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>